

# AUTREVILLE INFOS

## Avril 2023

### Edito - Les mots du maire



*L'année dernière à la même époque, mon édito faisait état des lenteurs et des blocages qui ne permettaient pas une réalisation rapide des projets décidés en conseil municipal. Depuis, la situation a un peu évolué et nous avons pu mener à terme quelques dossiers. Pas tous hélas à cette heure ! Nous sommes toujours dans l'attente de notre notaire pour des signatures d'actes en souffrance depuis 2018 pour l'un d'entre eux. C'est incompréhensible ! Certaines entreprises tardent également. Nous attendons encore la réfection de la rue des Acacias et la réparation des dégâts dans l'église. Ne soyons pas trop pessimistes pour autant car d'autres projets avancent. Poussés par l'urgence liée aux nécessaires économies d'énergie, nous avons accéléré le programme de remplacement de l'éclairage public par des têtes avec lampes à LED. Cet investissement de 30 000 €, subventionné à 40 %, devrait être amorti en 3 ou 4 ans. La placette devant l'église est en cours d'achèvement et l'entreprise SVT devrait prochainement terrasser et aplanir l'espace naturel au-dessus du parking avant plantation de la végétation souhaitée. Comme chaque année, les chiffres détaillés des comptes de la commune : compte administratif 2022 et budget prévisionnel 2023 vous sont présentés dans les premières pages de ce bulletin, pour une information la plus complète possible, je l'espère.*

*En cette année 2023, quand l'inflation bat des records, quand les prix de l'énergie s'envolent, la situation financière de notre commune nous permet quand même d'aller de l'avant et de préserver notre patrimoine bâti et non bâti : école, salle polyvalente, accueil périscolaire, site des étangs, voiries, tissu associatif, ... Un premier avant-projet pour la réfection de la cour de l'école et la transformation de l'ancien hangar en salle communale nous a été remis. La copie devra être revue. En effet, ce projet d'un coût prévisionnel de 1 400 000 € est inadapté à nos possibilités financières. Il faudra simplifier tout en gardant l'esprit du projet : une cour d'école rénovée et moderne et une salle communale lumineuse et agréable, fonctionnelle.*

*Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un printemps agréable et vous donne rendez-vous lors de la prochaine fête de l'été sur la base de loisirs des étangs.*

Le maire – Jean-Jacques BIC

### SOMMAIRE

PAGE 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PAGE 3 – BUDGET 2023 ET DETAIL DE CE BUDGET

PAGE 4 – LOTISSEMENT « AUX GRANDS JARDINS »

PAGE 5 – TRAVAUX REALISES – TRAVAUX PREVUS

PAGE 6 – NOUVEAUX TARIFS – PAGE ENVIRONNEMENT

PAGE 7 – VERGER PEDAGOGIQUE – CHASSE AUX ŒUFS – NETTOYAGE DE PRINTEMPS

PAGE 8 – DECES DE RENE FOURY - PAGES DES ECOLES DU RPI

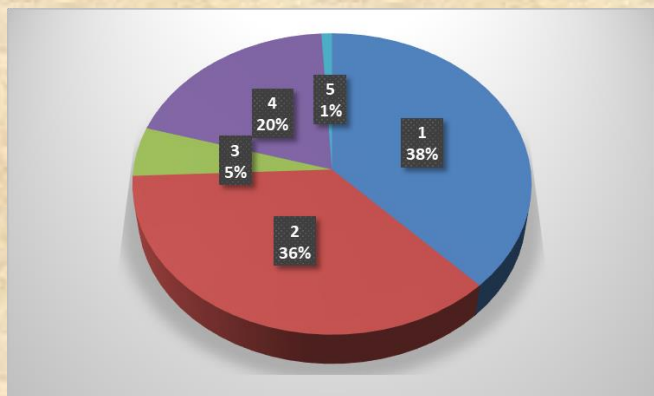
PAGE 9 A 12 – PAGES DES ASSOCIATIONS – FETE DE L'ETE 2022 – CHASSE AUX LETTRES



## LES COMPTES DE 2022

### Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 285 571 €.

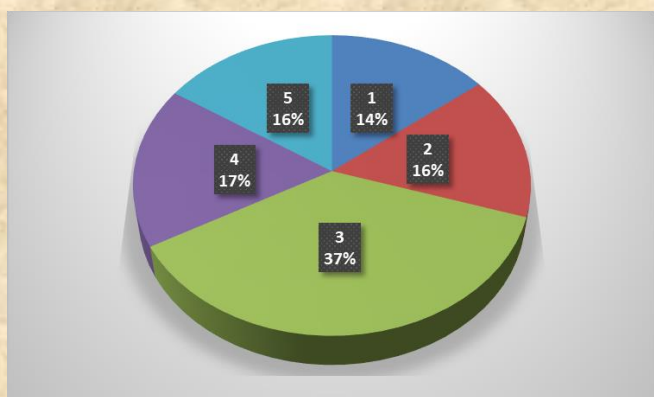
Les frais liés aux écoles et à l'accueil périscolaire sont à la charge du budget d'Autreville mais partagés avec Millery qui nous reverse sa participation au prorata du nombre d'enfants de la commune. La CAF nous a versé également une subvention pour l'accueil périscolaire.



- 1- Charges générales** (voiries, espaces verts, entretien des bâtiments, électricité, fournitures diverses, fournitures scolaires, ...) → 108 071 €
- 2- Charges de personnel** → 104 183 €
- 3- Prélèvements par l'Etat** → 15 019 €
- 4- Charges de gestion courante** (indemnités, associations, périscolaire, SIAMA, ...) → 55 640 €
- 5- Intérêts des emprunts, amortissements** → 2 658 €

### Les recettes de fonctionnement d'un montant de 395 515 €

sont essentiellement liées aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et aux diverses locations et participations (dont celles de Millery pour l'école) et de la CAF pour l'accueil périscolaire. La Communauté de Communes nous a versé une dotation de solidarité de 22 288 €.



- 1- Résultat de fonctionnement reporté** → 56 976 €
- 2 - Produits des services et du domaine** (locations, chasse, pêche, ...) → 61 167 €
- 3- Impôts et taxes, CCBPAM** → 146 656 €

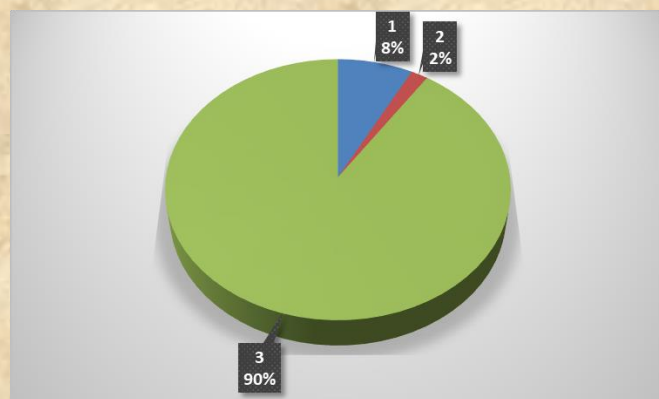
**4- Dotations de l'Etat** et participations diverses dont Millery (RPI) et CAF → 68 509 €

**5- Autres revenus** (EQIOM, salle polyvalente, appartement) → 62 207 €

A noter que nous avons perçu la deuxième des 6 annuités versée par EQIOM pour l'exploitation de la gravière aux étangs soit 56 494 €.

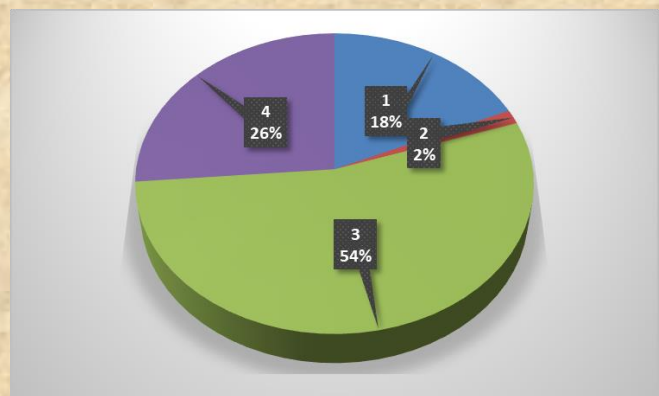
**Un excédent de 109 944 € apparaît au résultat.**

### Les dépenses d'investissement ont atteint un total de 103 720 €.



- 1- Remboursement capital des emprunts** → 7 994 €
- 3- Investissements logiciel de gestion** → 1 793 €
- 4- Investissements réalisés** → 93 933 €
  - Informatique secrétariat = 1 620 €
  - Achat et démolition maisons = 71 430 €
  - Parking Grande Rue = 18 975 €
  - Alarme incendie salle polyvalente = 1 908 €

### Les recettes d'investissement s'élèvent à 139 998 €

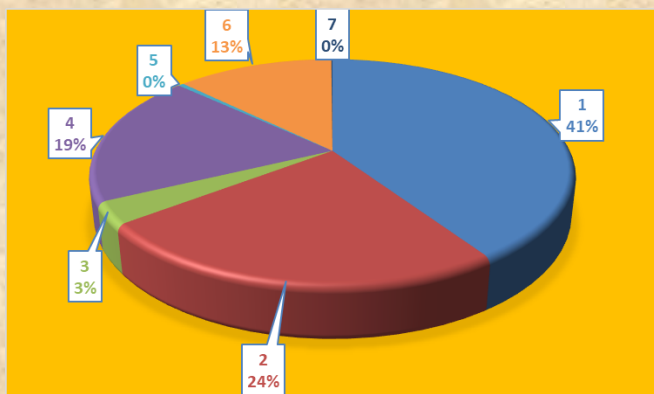


- 1- Résultat positif reporté** → 25 637 €
- 2- Amortissements** → 2 115 €
- 3- Dotations et taxes** → 75 406 €
  - Récupération de TVA = 7 026 €
  - Taxes d'aménagement = 8 990 €
  - Excédent de fonctionnement = 59 390 €
- 4- Subventions** → 36 840 €

## LE BUDGET 2023

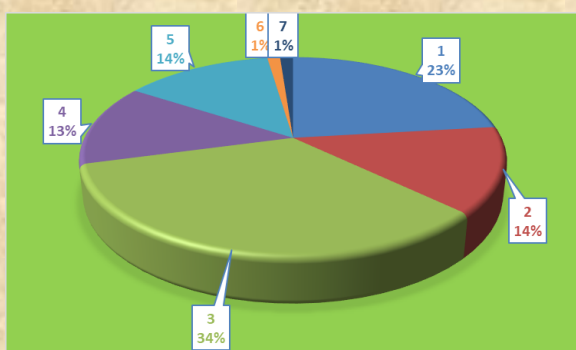
Préparé lors de séances de travail par le conseil municipal, ce budget prévisionnel 2023 a été voté à l'unanimité. En augmentation de 16% par rapport à l'année dernière, il prend en compte les travaux de voirie rue des Acacias non réalisés en 2022. Il permet de programmer de nouveaux investissements et de faire face à des dépenses supplémentaires liées au coût de l'énergie et aux augmentations de salaires.

### Dépenses de fonctionnement prévues : 474 812 €



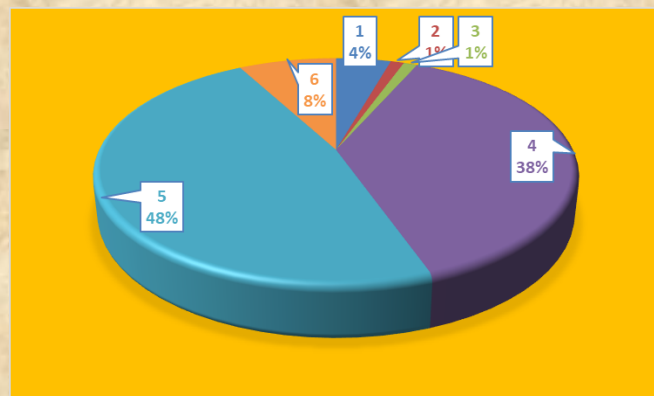
- 1- Charges générales → 192 577 €
- 2- Charges de personnel → 114 660 €
- 3- Prélèvement par l'Etat → 15 100 €
- 4- Virement à la section investissement → 90 000 €
- 5- Amortissements → 2 115 €
- 6- Indemnités, subventions → 59 918 €
- 7- Charges financières → 442 €

### Recettes de fonctionnement prévues : 474 812 €



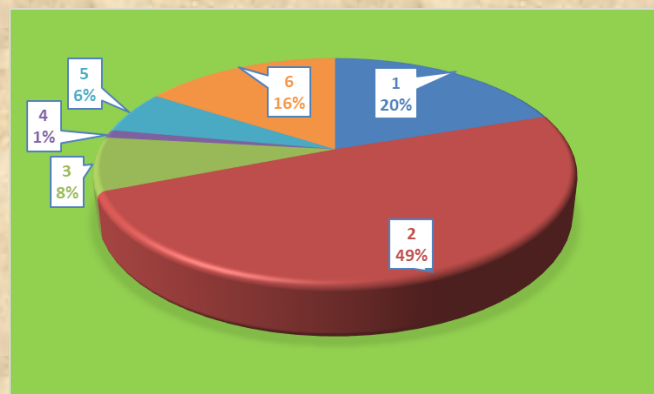
- 1- Excédent de l'année précédente → 109 944 €
- 2- Produits des services et du domaine (pêche, chasse, AFR pour le périscolaire) → 66 172 €
- 3- Impôts et taxes → 160 122 €
- 4- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI), CAF et SIAMA → 63 134 €
- 5- Autres revenus dont EQIOM → 64 300 €
- 6- Produits exceptionnels → 5 540 €
- 7- Remboursement apprentissage → 5 600 €

### Dépenses d'investissement prévues : 182 965 €



- 1- Remboursement des emprunts → 8 096 €
- 2- Investissements écoles RPI → 1 970 €
- 3- Investissements divers → 2 015 €
- 4- Investissements prévus (voir plus loin) → 69 484 €
- 5- Mise en réserve plan d'eau → 87 000 €
- 6- Etudes cour d'école et salle communale → 14 400 €

### Recettes d'investissement prévues : 182 965 €



- 1- Solde année précédente → 36 278 €
- 2- Virement depuis le fonctionnement → 90 000 €
- 3- Vente de terrain → 14 160 €
- 4- Amortissements → 2 115 €
- 5- Taxes et FCTVA → 11 310 €
- 6- Subventions demandées → 29 102 €

## BUDGET 2023 – QUELQUES DETAILS



### TAXES FONCIERES

A partir de 2021, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation. Pour la compenser, l'Etat a prévu de redonner aux communes la part de taxes foncières perçues par le Département, assortie d'un mécanisme de compensation. Désormais, le taux de taxes foncières du département (17,24 %) s'ajoute au taux communal. Dans notre cas, notre volonté étant de ne pas augmenter cet impôt, l'ancien taux communal de



10,20 % est ajouté au précédent taux départemental de 17,24 % pour donner le chiffre qui sera inscrit sur l'avis d'impôt foncier bâti soit 27,44 %. **Pas d'augmentation cette année pour la part communale qui restera au même taux.**

**En revanche, nos impôts fonciers augmenteront tout de même mécaniquement. En effet, l'Etat a relevé de 7% le montant des bases d'imposition ce qui conduira à une hausse de 7% minimum.**

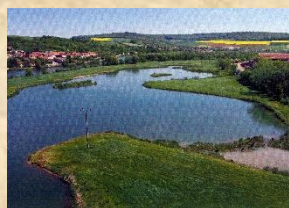


## INVESTISSEMENTS PREVUS

Le conseil municipal a programmé cette année

**plus de 170 000 € d'investissements dont certains reportés de l'année précédente car non encore réalisés et répartis ainsi :**

- Eclairage public = 36 284 €
- Colombarium cimetière = 14 400 €
- Cloison volet électrique salle polyvalente = 5 800 €
- Placette église = 10 000 €
- Bornage et achat de parcelles rue du Planté = 3 000 €
- Etude avant-projet cour d'école et nouvelle salle communale place du Lavoisier = 14 400 €



## ACHAT DU PLAN D'EAU DE BELLEVILLE

La convention passée en 2014 avec les sociétés EQIOM et GSM pour

l'exploitation d'une carrière de granulats aux étangs prévoit le versement par EQIOM d'une contribution de 150 000 € sur 6 ans auquel s'ajoute le versement de 150 000 € supplémentaires sur 6 ans pour permettre à la commune d'acheter le plan d'eau de Belleville, propriété de la société EQIOM (HOLCIM).

Chaque année, nous constituerons donc une réserve de 30 000 € pendant 5 ans pour cette acquisition. Nous verrons ensuite ce que nous ferons de ce plan d'eau. **Le budget 2023 prévoit une réserve de 87 000 €.**



## FINANCEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire « Bricoles et Galipettes », porté par l'Association Familles Rurales Millery-Autreville reçoit son financement des familles, de la CAF et des subventions communales. Un comité de pilotage composé de l'AFR, des maires et de parents valide les comptes et les tarifs chaque année comme prévu dans la convention qui nous lie.

Depuis quelques années, une mauvaise habitude s'était installée : les communes versaient une

subvention pour équilibrer les comptes de l'année écoulée sans prévoir de verser une subvention pour l'année en cours, obligeant l'association à puiser dans ses réserves propres pour assurer la trésorerie. Il a été décidé cette année de revenir à une meilleure pratique telle que définie par la convention : les subventions communales équilibrent les comptes de l'année écoulée et permettent le fonctionnement de l'année en cours. Le rétablissement de ce fonctionnement vertueux aura un coût cette année.

C'est pour cela que le conseil municipal a voté une subvention de **7 334 € pour solder l'année 2022** et une autre subvention de **19 125 € pour la trésorerie de 2023**. Cette somme comprend également la participation de la commune pour atténuer le coût des repas pour les enfants du village et aligner ce coût sur celui pratiqué par le Bassin de Pompey qui fournit les repas aux enfants de Millery. La commune de Millery a délibéré de son côté pour verser ses propres subventions.

**Une troisième subvention exceptionnelle de 2 950 € permet de solder un déficit des années 2016 et 2017** après audit des comptes de l'accueil périscolaire par son comité de pilotage.

L'année prochaine, les comptes seront donc rééquilibrés et la situation financière rétablie.

## LOTISSEMENT AUX GRANDS JARDINS



Le projet d'aménagement d'un lotissement à Autreville poursuit son parcours semé d'imprévus. Ce projet a été largement décrit dans un numéro spécial urbanisation d'Autreville Infos de décembre 2020, disponible sur le site de la commune. Le permis d'aménager a été déposé il y a deux mois mais un retour défavorable du SCOT oblige l'aménageur à revoir sa copie. Le SCOT,



Schéma de Cohérence Territoriale, impose son règlement à tous les PLU mis en conformité avec celui-ci ou pas. La règle absolue du SCOT SUD 54 impose un quota minimum de 15 habitations à l'hectare, à la ville comme à la campagne, sans distinction, soit des parcelles de 650 m<sup>2</sup> maximum. De plus il impose un droit à construire maximum pour chaque commune. Ce quota est en cours de discussion avec le SCOT, l'aménageur, la commune et la Communauté de Communes dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat. Le nombre de parcelles devra donc être peut-être revu à la baisse tout en préservant une viabilité économique à ce projet. Impossible de dire aujourd'hui quelle sera finalement la configuration définitive de ce projet d'aménagement. Comme il s'y est engagé depuis 2019, le Conseil Municipal, favorable à ce projet, dans l'intérêt de la commune, continuera à vous informer régulièrement.

## TRAVAUX RUE DES ACACIAS



Les travaux de réfection de la rue des Acacias sont programmés pour le début du mois de mai. Le conducteur de travaux de la société STPL et le maire prendront contact avec les riverains afin d'expliquer le déroulement de cette opération.

## ECLAIRAGE PUBLIC



Le remplacement de notre éclairage public par des lampes LED était prévu depuis plusieurs années. Vu la flambée des coûts de l'énergie, le Conseil Municipal a décidé de réaliser ce programme sans plus attendre. Le matériel étant en stock, la société STV a procédé à l'installation au début de cette année. Il faut noter que cette entreprise a maintenu ses tarifs inchangés sur cette gamme depuis 2020 et que nous avons pu en profiter. Cet investissement d'un coût total de 36 284 € sera subventionné par l'Etat et le Syndicat d'Electricité 54 à hauteur de 44%. Un meilleur éclairage, un coût d'entretien beaucoup plus faible,

une consommation réduite, cet éclairage nous permettra de réaliser une économie de 74% sur nos dépenses d'éclairage public. La consommation passera désormais de 32 534 KWH par an à 7 873 KWH par an soit une baisse de consommation de 76%. La dépense estimée passera de 5 400 € environ à 1 430 € par an.

## COLOMBARIUM DU CIMETIERE



Ces dernières années, le columbarium présent dans le cimetière a vu presque toutes ses cases occupées. Il fallait le compléter par un nouveau columbarium plus grand. Le Conseil Municipal a prévu cet investissement cette année. Le devis de la société Pompes Funèbres Générales de Pont-à-Mousson a été accepté pour un montant de 14 400 €. Ce nouveau columbarium sera installé dans les mois qui viennent dans le prolongement de l'ancien.

## SALLE POLYVALENTE



Afin de terminer la rénovation de la salle polyvalente, après le remplacement des fenêtres et des portes, de l'éclairage et du mobilier de la cuisine, un local de rangement a été installé dans un angle de la salle pour un montant total de 5 800 €. Equipé d'un large volet roulant électrique, ce local est bien pratique pour y stocker proprement tables et chaises de la salle ainsi que du matériel de l'accueil périscolaire.



## NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION

Le Conseil Municipal a pris la décision de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente et des lots de pêche à l'étang.



Terminée la location à la journée pour notre salle polyvalente. Désormais, la location se fera pour le week-end complet, du vendredi soir au dimanche

soir. La dépense pour l'électricité sera intégrée au tarif de la location.

Tarif habitants : 200 € pour le week-end

Tarif extérieurs : 400 € pour le week-end.

Attention ! Toute sous-location est interdite ! Le règlement et l'attestation d'assurance doivent être au nom du locataire.



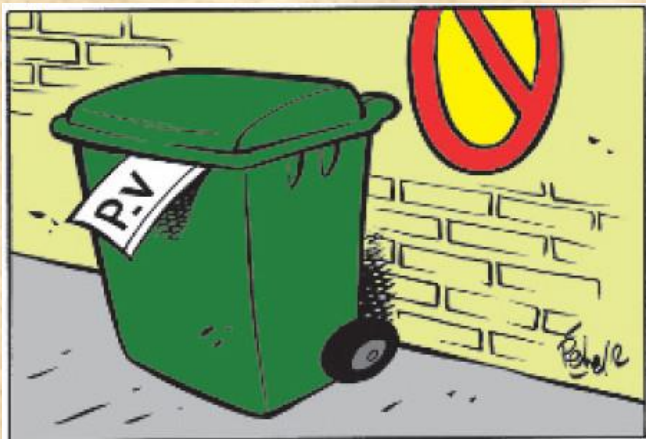
Afin de rémunérer notre garde-pêche, Alexandre CUVELIER, le tarif de location des lots de pêche de l'étang communal va être augmenté dès cette année.

Tarif habitants : 120 €

Tarif extérieurs : 140 €

## NOTRE PAGE ENVIRONNEMENT

### Cachez vos poubelles !



Nous revenons chaque année sur l'étalage des conteneurs à déchets dans nos rues.

Le règlement de collecte des déchets de la Communauté de Communes de PAM précise bien que : « Les contenants (bacs roulants, sacs noirs ou sacs d'emballages recyclables) sont **déposés** au plus tôt la veille au soir du jour de collecte **après 19 heures** pour les collectes du matin et **rentrés** (pour les bacs) au plus tôt après le passage du camion de collecte, **dans un délai maximum de 24 heures**. Il n'est pas admis, sauf exceptions arrêtées par la Communauté de Communes

du Bassin de Pont-à-Mousson, que les bacs séjournent sur le domaine public après la collecte. »

**Que dire de plus ? Quand nous disposons d'un garage, rentrons notre poubelle par respect pour notre village et nos voisins !**

## Désherbage des trottoirs



Avec le printemps les mauvaises herbes sur nos trottoirs et bords de rues prolifèrent. Le nettoyage de ces végétaux le long de sa façade incombe à chaque habitant. C'est une obligation légale mais, comme chaque année, nous faisons appel à votre sens civique pour donner à notre village un aspect propre et ne pas rajouter cette charge de travail à nos employés municipaux déjà bien occupés. Nous rappelons que nous ne voulons pas utiliser de produits désherbants nocifs pour l'environnement et notre station d'épuration. **Aidez-nous !**

## Horaires des travaux bruyants



Avec l'arrivée des beaux jours, certains d'entre nous vont entretenir leur jardin ou bricoler avec



des outils bruyants alors que d'autres voudront profiter du soleil et du calme. Pour permettre à tous de profiter en bon voisinage de la saison estivale, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00
- Les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Merci d'éviter de faire du bruit en dehors de ces créneaux et l'été sera beau pour tout le monde.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Chaque année, le PEL, la commune et l'AFR organisent le nettoyage de printemps dans notre commune ainsi que celle de Millery.

Pour le nettoyage des étangs d'Autreville, une quinzaine de bénévoles dont une bonne équipe d'enfants, ont enfilé les gants et remplis des sacs. Une bonne nouvelle ; nous avons ramassé moins de déchets que les années précédentes et le temps très nuageux s'est maintenu sans pluie le matin.



Celles et ceux qui le souhaitaient se sont ensuite réunis dans la salle des associations d'Autreville pour y prendre l'apéritif. Merci à toutes et à tous pour votre engagement citoyen !

## VERGER PEDAGOGIQUE DU ROUOT



Le verger pédagogique du Rouot a fait sa toilette de printemps. Les arbres sont taillés, quelques nouveaux ont été plantés dont deux arbres mycorhisés au pied desquels viendront sans doute quelques truffes. Les pierres qui restaient encore présentes sur le verger ont toutes été retirées. Ce gros travail terminé, le verger est prêt à accueillir ses visiteurs.



Les arbres sont en fleurs et si le gel tardif ne vient pas gâcher cette floraison, les fruits seront au rendez-vous. Seuls manquent peut-être les bénévoles pas assez nombreux... Nous vous attendons !

## CHASSE AUX OEUFs



Pour la seconde année consécutive, les enfants âgés de moins de 12 ans d'Autreville et de Millery se sont donné rendez-vous le lundi 10 avril à 11h au verger pédagogique de la commune pour une chasse aux œufs organisée par la Clé des Champs. Une trentaine d'enfants munis de leur panier sont allés à la recherche des œufs cachés dans le verger. Une fois la récolte déposée dans le nid, chaque enfant s'est vu remettre un sachet d'œufs au chocolat.



## DECES DE RENE FOURY



Notre ami René FOURY est décédé brutalement le 30 mars 2023. Il avait 85 ans. Grand amateur de vergers, spécialiste des mirabelliers et autres fruitiers, il avait participé à la création du premier verger pédagogique. En bon pédagogue, il savait transmettre ses connaissances dans la taille ou la greffe des arbres. Il était également passionné par la pêche dans l'étang communal ou dans la Moselle en bas du village. René FOURY habitait avec son épouse Liliane en haut de la rue des Templiers. Né à Custines en 1937, il a travaillé toute sa carrière à l'usine BAR LORFORGE de Custines jusqu'à sa retraite. A son épouse, sa famille, ses amis, nous adressons nos condoléances attristées.

## ECOLE EMILE SCHMITT



*La classe de petite et moyenne section*

L'arrivée du printemps a suscité de vives émotions... quoi de mieux que de commencer par fêter Carnaval !!!

De jolis déguisements, un bon goûter et le tour est joué.

Une sortie à la médiathèque de Dieulouard et un spectacle « Lunaile et la ronde des couleurs » ont également animés ce mois de Mars.

Des actions de santé ont été proposées par Audrey Gracz, infirmière scolaire : les élèves de MS/GS ont travaillé sur le sommeil et les dents, les élèves de PS/MS, quant à eux, ont abordé les aliments.



*La classe de moyenne et grande section*

Après les vacances d'Avril, les élèves pourront s'initier au Tennis grâce à l'intervention de Christophe Le Pallemec. Une sortie nature au Moulin de Villevaux est également prévue au mois de Juin.

Un mois de juin marquée par la fête des écoles. Cette année, elle aura lieu vendredi 16 juin 2023, à la salle polyvalente de Millery. Une 3<sup>ème</sup> réunion est prévue lundi 15 mai à 18h00 à l'école de Millery.



**Pour les enfants nés en 2020, septembre 2023 marquera leur 1<sup>ère</sup> rentrée à l'école. Les inscriptions et une visite d'école auront**

**lieu le jeudi 25 mai 2023, de 8h30 à 16h30. Renseignements au 03.83.24.90.75 (Marie Lequèvre)**

## ECOLE MARGUERITE REITZ



Lundi 3 avril, tous les élèves de l'école sont allés à l'Autre Canal afin d'assister à un spectacle-concert « Oh Yeah! Oh Yeah! » Ce spectacle inspiré de l'univers des jeux vidéo mettait en scène 3 artistes (chanteurs,



musiciens, comédiens). Il était composé de chansons gaies et entraînantes ainsi que d'effets visuels colorés. De quoi plaire à un grand nombre d'élèves !



Vendredi 7 avril, les CP-CE1 ont fêté le 100ème jour d'école ! L'occasion de travailler ce nombre 100 à travers des collections, des constructions, des activités physiques... sans oublier les 100 bonbons à déguster !



Durant cette période les CE2 CM1 CM2 ont travaillé sur plusieurs thématiques sous la forme de semaines dédiées : semaine des mathématiques, semaine de la langue française et de la francophonie, semaine des langues vivantes avec un focus sur l'allemand. Cela a permis de (re)découvrir ces matières sous une autre forme, souvent ludique.



Pour ce qui concerne les inscriptions, les élèves inscrits à l'école d'Autreville en grande section sont automatiquement inscrits à l'école de Millery pour leur entrée au CP.

Pour ce qui concerne les inscriptions, les élèves inscrits à l'école d'Autreville en grande section sont automatiquement inscrits à l'école de

Pour les élèves qui arrivent dans la commune, il est nécessaire de prendre contact d'abord avec la mairie puis avec l'école.

## CHASSE AUX LETTRES - PEL

**Chasse aux lettres**  
DU SAMEDI 1<sup>ER</sup> AU  
DIMANCHE 30 AVRIL

Participez en famille à une promenade inter-village

**GRATUIT**

**Autreville-s/-Moselle, Ville-au-Val, Landremont, Ste-Geneviève - Loisy - Atton**

**Port-sur-Seille - Mousson - Lesménils - Bouxières-/s- Froidmont, Champey-s/-Moselle - Vittonville**

Renseignements :  
Marie-Astrid : 06 82 61 95 31

Depuis le 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 30 avril, la chasse aux lettres organisée par le PEL est en place dans la commune.

Le principe : partir en famille à la découverte de douze villages du territoire du PEL parmi lesquels Autreville !

Muni d'un petit livret (disponible dans une boîte sur une fenêtre de la mairie ou sur le site internet de la commune) dans lequel se trouve un plan de chaque commune participante, partez à la recherche de mots (8 par commune) afin de compléter une histoire. Une fois le livret rempli, il vous suffit de le retourner au PEL afin de participer au tirage au sort.

Le 8 mai à partir de 15h30 dans la salle polyvalente de Ville au Val, tous les participants pourront se retrouver lors d'un moment convivial et ludique pour voir le spectacle « Abracadabra » de la Compagnie Opaline et partager un goûter.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de Marie-Astrid, coordinatrice du PEL au 06 82 61 95 31 ou [coordinationpel@gmail.com](mailto:coordinationpel@gmail.com)



## CHANTIER JEUNES



L'association « Les Raisins » en partenariat avec le PEL organise un chantier jeunes pendant la première semaine des vacances de printemps. Ce chantier permettra aux ados de découvrir ou redécouvrir l'organisation d'une manifestation associative en étant acteurs de cette organisation. Un beau projet soutenu par la commune d'Autreville. Les jeunes réaliseront de l'affichage, la création de bars éphémères, des préparations d'animations diverses. Ce chantier sera présenté lors de sa restitution le samedi 22 avril après le concert de Lina Bijou à Millery.



## ETAT CIVIL



Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Hugo SUTTER-L'HÔTE, née le 7 février 2023. Fils de Yannick SUTTER et de Aurélie L'HÔTE, ce petit garçon habite avec ses parents 3 rue de la Forêt à

Autreville. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à toute la famille.

## FETE DE L'ETE

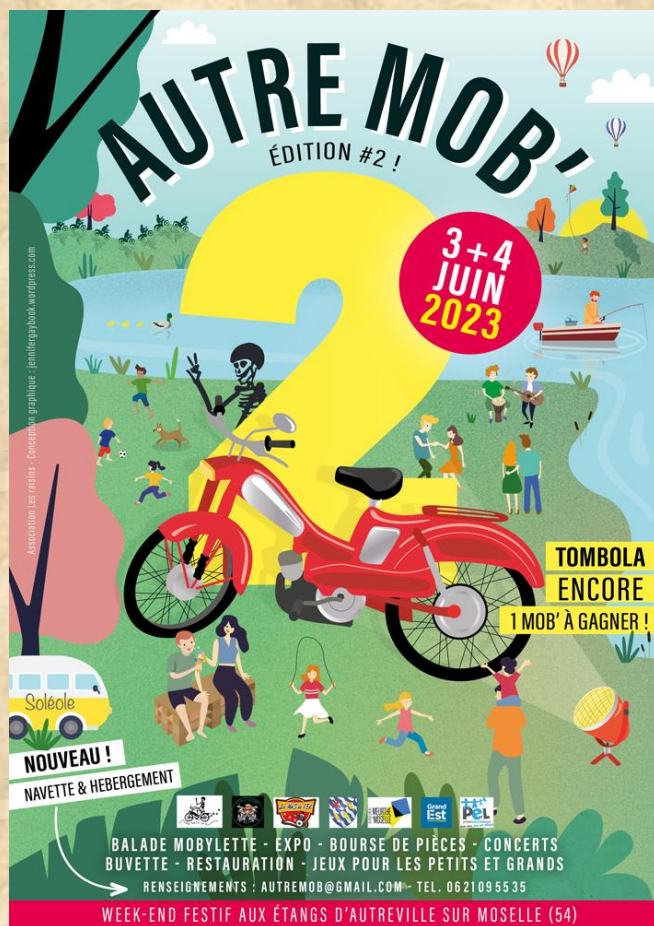
La 5<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Été « De la Terre au Feu » se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juillet sur la base de loisirs des étangs. Retenez cette date ! Organisée par un collectif d'associations d'Autreville et Millery avec le soutien des deux municipalités, cette fête proposera un programme varié.



**FETE DE L'ETE**  
**samedi 1er juillet**  
"De la terre au feu"

Restauration, buvette, animations autour de la céramique, stands des associations à partir du samedi midi. La fête du feu suivra le samedi soir avec des concerts et un grand spectacle de feu la nuit venue. Le programme sera détaillé dans un flyer prochainement dans votre boîte à lettres.

## LE JUS DES RAISINS



Les Raisins reviennent s'installer le temps d'un week-end aux étangs d'Autreville les 3 et 4 juin 2023 pour la seconde édition de l'Autre Mob ! Au programme :

- **Samedi 3 juin** : balade de 100km ouverte à tout cyclomoteur ancien, suivie d'une soirée festive ouverte gratuitement à tous et toutes avec concerts, buvette, restauration, et bonne humeur !



- **Dimanche 4 juin** : jeux, animations et activités pour toute la famille, de nouveaux concerts, restauration et buvette toute la journée. Encore une fois entièrement gratuit et libre d'accès !

**Les Raisins, ce n'est pas que de la mobylette !**



**CONCERT**  
GRATUIT

*Lina Bijou*

SAMEDI 22 AVRIL 17H  
EGLISE DE MILLERY

ASSOCIATION LES RAISINS 06.21.09.55.35

Millery PEL

Les Raisins ont aussi pour but de participer au dynamisme culturel local et favoriser les rencontres tout public. Dans cette optique, nous vous invitons à découvrir l'artiste Lina Bijou à l'église de Millery samedi 22 avril à 17h.

A l'issue de ce concert, un moment d'échange entre tous sera organisé pour vous présenter la réalisation des Raisins et des jeunes du territoire en partenariat avec le PEL : un bar associatif de plein air éphémère.

*Lina Bijou est une artiste Nancéienne de 30 ans, auteure-compositrice-interprète. Génératrice de groove à la sensibilité débordante, c'est dans la soul qu'elle trouve ses plus belles influences. Un répertoire acoustique mêlant reprises internationales (Amy Winehouse, Michael Jackson, Toto, Camélia Jordana, Zazie, etc...) et compositions en français, elle s'accompagne au piano et à la guitare pour vous faire découvrir un univers bien à elle.*

## ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET



Comme chaque année, Familles Rurales Millery-Autreville organise un accueil de loisirs dans la salle polyvalente de Millery en été. Cette année, il sera ouvert pendant 3 semaines du lundi 10 au vendredi 28 juillet. L'équipe d'animation est déjà au travail avec les référents de l'association pour préparer les activités de l'accueil de loisirs sous la direction de Charlyne CORNIL. Afin de compléter l'équipe, un animateur ou une animatrice BAFA est encore recherché(e).

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS



L'Assemblée Générale de l'association, basée à Autreville et qui a pris le relais de Chats libres, a permis de tirer le bilan d'une année de fonctionnement.

Forte d'une vingtaine d'adhérents, l'association a pu commencer à se faire connaître dans le secteur concerné, celui de l'ancienne communauté de communes du Grand Valmon et à constituer une trésorerie grâce à des dons, des collectes, des brocantes...



Les bénévoles ont aussi fait en sorte d'assurer les missions qu'ils se sont données : recueillir, nourrir, soigner, faire stériliser si nécessaire les chats abandonnés dans les villages du secteur et faire adopter une douzaine de chats et chatons dont le chat « Moustache ».

On peut désormais consulter la page Facebook de l'association ou communiquer une

information par mail [chatsduvalmon@free.fr](mailto:chatsduvalmon@free.fr)

Merci à la commune qui soutient ces actions et aux habitants qui ont fait des dons de diverse nature, toujours bienvenus. Bienvenue également aux amis des chats qui souhaiteraient rejoindre l'association, la porte est grande ouverte !





Bonne nouvelle. Croqu'livres ouvre de nouveau sa bibliothèque. Delphine accueille enfants et parents le jeudi de 16h30 à 18h00 au club lecture, dans la maison des associations Grande Rue, pour regarder des albums, écouter une histoire et emprunter des livres. Bienvenue à tous !

## VERSO AU SENEGAL



L'association VERSO a son siège social à Autreville. Ses bénévoles travaillent en France et au Sénégal pour soutenir le développement de

plusieurs villages du nord de ce beau pays. En février 2023, un groupe de voyageurs de l'association s'est rendu pendant deux semaines à Gaé et à Bokhol, comme chaque année, au bord du fleuve Sénégal pour une mission programmée par VERSO. Au programme, trois principaux dossiers : **l'école maternelle de VERSO, le dépistage et la prévention de la malnutrition des enfants et la construction de blocs sanitaires avec douches et eau potable dans des écoles totalement dépourvues de ces équipements.**



En 2011, VERSO a construit une école maternelle moderne avec 3 classes dans le village de Ndiarème dans la commune de Gaé. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants nommés par l'Education Nationale et par des animatrices formées par VERSO. Au Sénégal, le fonctionnement des écoles est à la charge des populations à travers des Comités de Gestion composés de bénévoles et de parents d'élèves qui doivent rechercher des financements. Notre association entretient chaque année cet équipement, participe au Comité de Gestion, forme ce comité de gestion à la comptabilité et finance la scolarisation d'enfants de familles démunies par des parrainages venus de France (parrainage collectif de l'école).



Depuis 2018, VERSO a établi un partenariat avec l'Association Sénégalaise pour le Bien-Etre des Familles afin de financer le dépistage systématique de la malnutrition chez les enfants de 0 à 6 ans. Au rythme de 4 campagnes trimestrielles, les enfants sont systématiquement suivis et dépistés, pris en charge en cas de détection de malnutrition sévère ou modérée. De la prévention est également effectuée auprès des jeunes mamans. D'abord réservée aux 500 enfants des villages de Ndiarème et Gaé Diéry et compte tenu du succès de cette prise en charge, VERSO a décidé de l'étendre aux 1 500 enfants de l'ensemble de la commune de Gaé. La convention a été signée.



Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, VERSO construit des blocs sanitaires pour les enfants et les enseignants dans des écoles qui en sont totalement dépourvus. Grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du département et de la Région, ces équipements sont dotés de lavabos avec eau potable et de WC. Une éducation des enfants à l'hygiène, au respect des constructions et aux bons usages de l'eau est également prévue.

Autreville *INFOS* – Avril 2023

[www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr](http://www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr)

[www.facebook.com/autrevillesurmoselle/](https://www.facebook.com/autrevillesurmoselle/)

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Mélanie ANDERSEN, Laurent MULLER, Séverine DESSALLE et Jean-Jacques BIC

Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.

*Imprimé par nos soins*



